

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

STADE LOUIS BLERIOT à BETHENY - Aménagement du terrain d'honneur

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Reims

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

HAZAN Adeline

RCS / SIRET 21510421700017

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38	aménagement d'une tribune et d'une billetterie sur un équipement sportif pouvant accueillir 1501 personnes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à aménager le terrain d'honneur du Stade Louis Blériot de Bétheny, par la mise en place :

- d'une tribune de 300 places en structure métallique
- d'une construction modulaire pour une billetterie et des sanitaires

4.2 Objectifs du projet

Le terrain d'honneur existant du stade Louis Blériot nécessite des aménagements dans le cadre de son homologation sportive de catégorie 3.

Le stade fonctionne aujourd'hui avec un terrain d'honneur sans place assise pour le public.

L'objectif du projet est d'avoir un meilleur accueil des publics lors des manifestations, sans augmentation de la capacité d'accueil actuelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La première phase de travaux consistera à la mise en oeuvre des VRD pour l'évacuation des eaux usées des sanitaires et des longrines béton recevant les deux structures préfabriquées.

La deuxième phase de travaux consistera en la mise en place de la tribune métallique et celle de la construction modulaire.

La phase de réalisation des travaux est prévue à l'automne 2014. Sa durée prévisionnelle est de 3 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le public aujourd'hui présent lors de manifestations sportives pourra regarder les matchs assis, et prendre son billet sur place, à l'entrée du terrain.

L'aménagement prend en compte l'accessibilité à tous les publics. Des sanitaires accessibles aux personnes en fauteuil roulant seront disponibles à l'entrée du terrain.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Document PC 11 du dossier de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de la parcelle :	262 933.00 m ²
Surface des constructions actuelles ou en cours de construction sur la parcelle:	5329 m ²
Superficie du terrain d'honneur:	18 733.00 m ²
Surface au sol de la billetterie:	15.18 m ²
Surface au sol de la tribune:	166 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

28 voie communale
de la Neuville
51 450
BETHENY

Coordonnées géographiques¹

Long. 49.285136 Lat. 4.040093

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Il n'y a pas de programme de travaux, l'aménagement du terrain d'honneur s'inscrit à la suite des travaux d'aménagement suivants:

- Les terrains de football et les premiers vestiaires (800 m²) ont été construits en 1973.
- Des vestiaires supplémentaires (1149 m²) ont été construits en 2010
- Le Stade de Reims a déposé un permis de construire en 2013 pour un Centre d'Entraînement (3380 m²), les travaux sont en cours à ce jour.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain de football

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

☒

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de Bétheny modifié en 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	

Pollutions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les eaux usées des sanitaires handicapés seront canalisées dans le réseau d'assainissement de la Ville de Bétheny.
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	La construction de la billetterie et de la tribune ne modifiera pas les activités humaines présentes sur l'équipement sportif actuel.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Des espaces agricoles ont probablement été utilisés pour la création du stade Louis Blériot il y 40 ans. Intégrés au complexe sportif existant, la tribune et la billetterie projetées n'occuperont pas d'espace supplémentaire
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Lors de manifestations sportives sur le terrain d'honneur, le public présent peut occasionnellement être source de bruit.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	Projet situé à plus de 200m du boulevard des Tondeurs, voie bruyante de type 1.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☒

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

La moitié de la parcelle va accueillir le nouveau centre d'entraînement du stade de Reims qui a fait l'objet d'un permis de construire en 2013.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

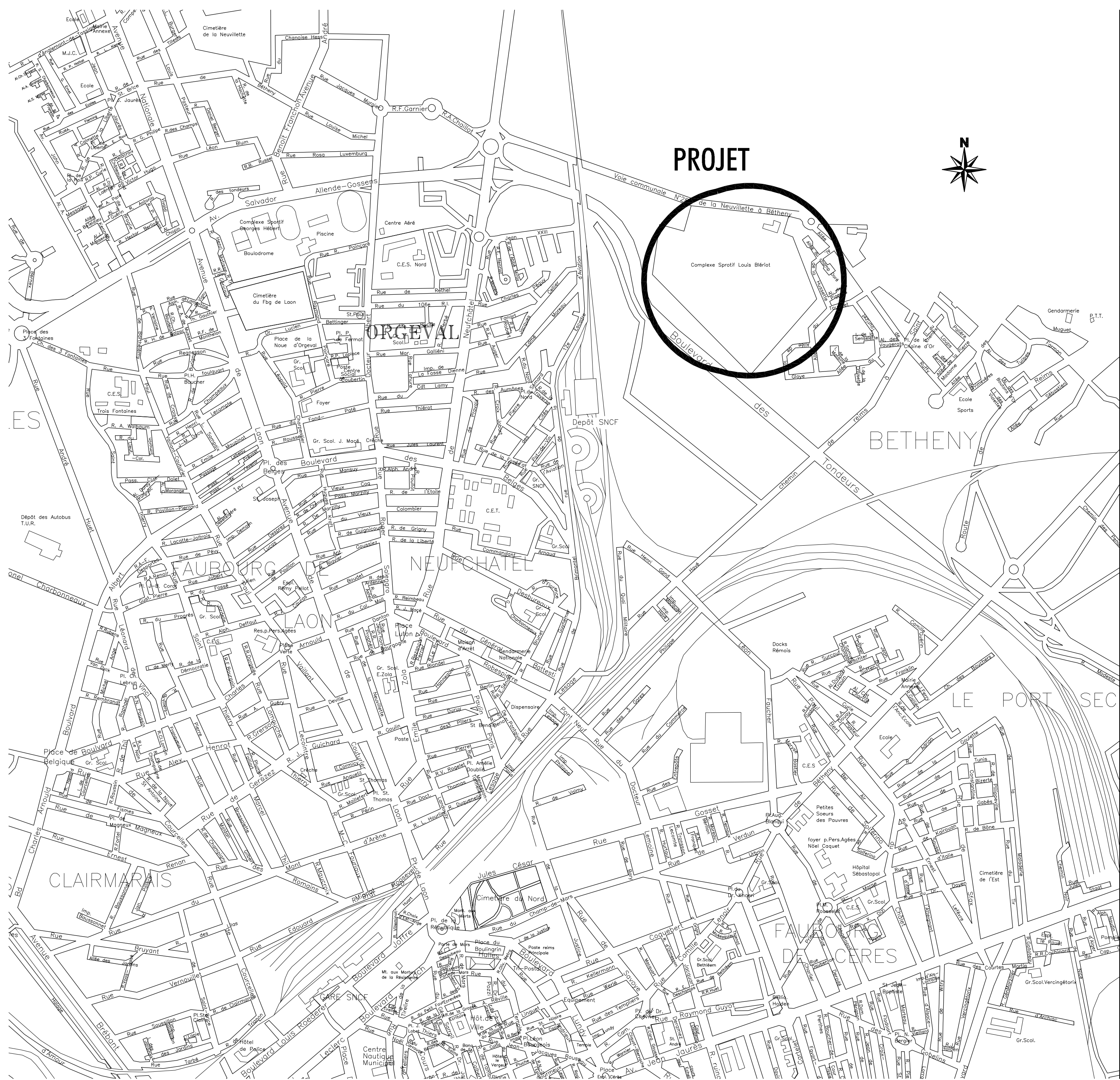
Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences de ce projet, recensées au 6.1 ci-dessus n'auront pas d'impact sur les activités du complexe sportif, ni sur les avoisinants ou sur l'environnement.



PROJET



POLE SERVICES URBAINS

STADE LOUIS BLERIoT

Commune de Betheny

Aménagement du terrain d'honneur

PLAN DE SITUATION

ETAT ACTUEL

DIRECTION DES ETUDES
ET TRAVAUX DE BATIMENT

Service Maîtrise d'Ouvrage et
Maîtrise d'Oeuvre

Echelle: 1/1000

Dressé le: 03.12.13

Dessiné par: H.M.

Vérifié par: A.S.

Etat	N° plan
PC	1

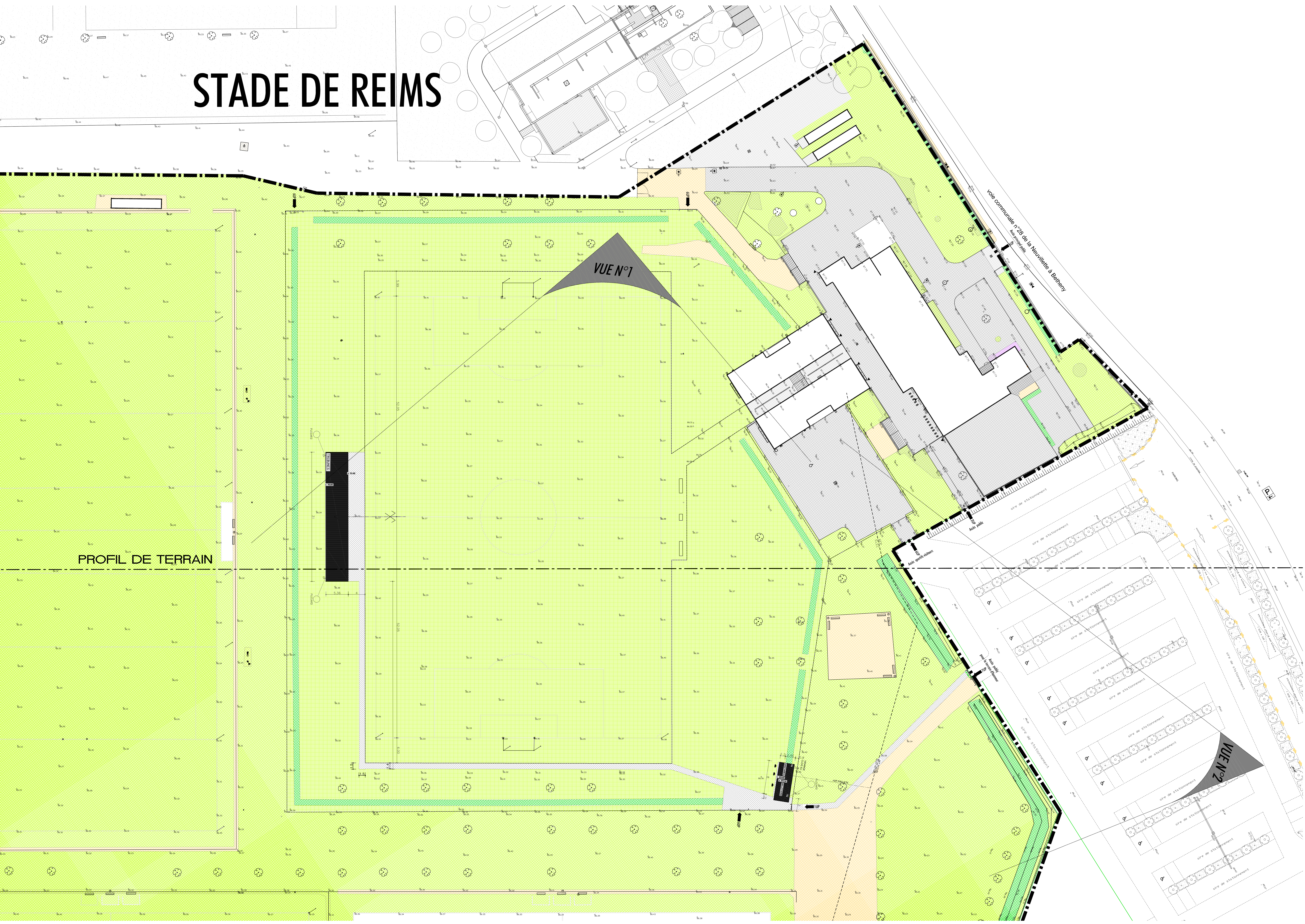
Le Directeur des Etudes et Travaux
de Bâtiment.

Claude HATTEZ

Modifications

Date

STADE DE REIMS



POLE SERVICES URBAINS

DIRECTION DES ETUDES
ET TRAVAUX DE BATIMENT

Service Maîtrise d'Ouvrage et
Maîtrise d'Oeuvre

Echelle: 1/250

Dessiné le: 03.12.13

Dessiné par: H.M.

Vérifié par: A.S.

Etat	N° plan
PC	2

Le Directeur des Etudes et Travaux
de Bâtiment.

Claude HATTEZ

STADE LOUIS BLERIOT

Commune de Betheny

Aménagement du terrain d'honneur

PLAN MASSE

ETAT PROJETE

Par délégation de Madame la Maire
Le Directeur Général des Services Techniques

Jean Pierre AUGER

Modifications

Date



VUE N°2 PAYSAGE LOINTAIN - date de prise de vue:12.07.13



VUE N°1 ENVIRONNEMENT PROCHE - date de prise de vue:12.07.13



POLE SERVICES URBAINS

DIRECTION DES ETUDES
ET TRAVAUX DE BATIMENT

Service Maîtrise d'Ouvrage et
Maîtrise d'Oeuvre

Echelle:	
Dressé le:	25.03.14
Dessiné par:	H.M.
Vérifié par:	A.S.

Etat	N° plan

Le Directeur des Etudes et Travaux
de Bâtiment.

Claude HATTEZ

STADE LOUIS BLERIoT

Commune de Betheny

Aménagement du terrain d'honneur
ETUDE D'IMPACT

PHOTOGRAPHIE DE TERRAIN

Par délégation de Madame la Maire
Le Directeur Général des Services Techniques

Jean Pierre AUGER

	Modifications	Date